

INSCRIPTION BILINGUE TROUVÉE A GENAY

En décembre 1862, lors des travaux de « construction d'une maison bourgeoise », notre mairie actuelle, il fut trouvé, dans les fondations d'une vieille maison « appartenant à un riche et honorable négociant à Genay, M. Vicard », un cippe en pierre calcaire jurassique connu sous le nom de Choin de Fay.

M. Vicard voulut bien le céder à M.-C. Guigue qui le fit transporter à Trévoux aux fins d'analyses. Nous emprunterons à ce dernier la description qu'il en fit dans deux correspondances adressées à son initiateur en études archéologiques, M. Valentin Smith.

« Sa hauteur est de un mètre douze centimètres, sa largeur de cinquante centimètres et son épaisseur de trente-deux, cette pierre devait être plaquée contre un mur, ainsi que le témoignent les moulures qui en forment le couronnement et la base et qui ne règnent que sur trois côtés. Des crampons de fer dont on voit encore les traces sur les faces latérales le fixaient primitivement au sol, probablement sur un tombeau.

Le couronnement affleuré sur sa face principale et sur le côté gauche fait présumer que ce cippe a été utilisé pendant longtemps comme pierre d'angle. »

L'inscription qui y figure est composée de deux parties, placées à la suite l'une de l'autre, « les douze premières lignes en grec et le reste du texte en latin ». La partie grecque, effacée en partie, semée de caractères de forme insolite, fut difficile à déchiffrer et jugée en premier lieu tout autre que ce qu'elle est. Rapidement, le bruit de la découverte d'un texte celtique accompagné d'une traduction la-

tine fut répandu. « On crut sincèrement à une seconde pierre de Rozette ».

Cette inscription fut soumise au Comité d'Histoire et Archéologie de l'Académie de Lyon, dans sa séance du 6 février 1863, après « une longue et intéressante discussion formée de MM. de La Saussaye, Pericaud Aîné, Martin Daussigny et Allmer ».

Pour n'être que grecque et latine, l'inscription de Genay n'en offre pas moins un monument d'épigraphie rare et curieux. L'épithaphe grecque est en vers, l'épithaphe latine en simple prose, chacune renfermant des détails complémentaires.

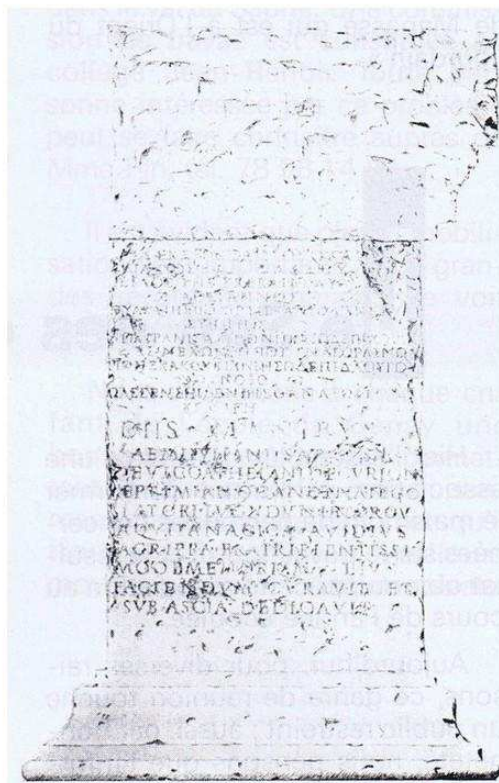
C'est à la notice de M. A. Allmer, fort complète, parue dans le XXVII^e volume des Mémoires de la Société Impériale des Antiquaires de France, et lue à l'Académie des Sciences et Belles Lettres que j'emprunte la lecture de ces deux textes.

ÉPITAPHE GRECQUE

« Ici repose Thaim, appelé aussi Julien (fils) de Saad, enfant vertueux et doux d'Athelé, décurion de la cité de Kanôtha (en) Syrie. Lequel, ayant quitté sa patrie, vint ici en (ce) pays où, en public possédant un bazar plein de marchandises (en) Aquitaine et aussi à Lyon, l'irrésistible destinée lui fit trouver la mort sur la terre étrangère. »

ÉPITAPHE LATINE

« Aux dieux Mânes de Thaem (surnommé) Julien, fils de Sat, syrien du vicus d'Athelani (?), décurion à Septimianum Canotha, marchand de Lyon et de la province d'Aquitaine. Avidius Agrippa, en mémoire de son frère bien-aimé, a fait faire ce tombeau et l'a dédié sous l'ascia. »



Reproduction en fac-similé
jointe à la notice de M. Guigue
publiée par la Revue du Lyonnais (août 1863)

L'inscription fut datée du III^e siècle, ou tout au plus des dernières années du II^e siècle. Il ne faut pas s'étonner de trouver à Lyon au III^e siècle, un marchand syrien, car l'importance du commerce, la puissance de ses corporations marchandes, attiraient déjà nombre d'étrangers.

Thaim fut, sans nul doute, un négociant important, exerçant un grand commerce, étendu à deux provinces. Il est regrettable que sa double épithaphe ne nous ait pas renseignés sur la nature des marchandises faisant l'objet de son négoce.

Ses origines arabes (syrienne) sont indéniables. Il est dit : « décurion de la cité de Kanôtha (ou Canôtha) en Syrie ». Dans la Bible, à plusieurs reprises, il est fait

mention d'une ville de Knat ou Canath, en latin Canatha, « Canatha et Canôtha ne sont que des variations orthographiques d'un seul et même nom et désignent toutes deux le même lieu, Canath était une ville fort ancienne ; elle existait déjà du temps de Moïse, qui l'attribua à la partie de la tribu de Manassé qui est à l'Orient du Jourdain ».

Son nom Thaim proviendrait de Teym qui, en ancien arabe, signifie serviteur.

Le nom de son père, Saad, en arabe, veut dire bonheur.

De la découverte de son tombeau à Genay, on peut admettre qu'il y possédait une maison de campagne, mais jusqu'à présent aucune preuve tangible n'est ve-

nue corroborer cette éventualité.

M. Allmer émit l'hypothèse, « simple conjecture », que Thaim aurait pu, en souvenir de sa patrie, donner à sa ville le nom de Canatha, qui se serait déformé avec le temps pour donner le toponyme de Genay. Cette opinion ne put prévaloir devant les lois de la linguistique.